



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1945

Prix de la jeune architecture de la ville de Lyon

Direction de l'Aménagement Urbain

**Rapporteur** : M. MICHAUD Raphaël

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

## 2022/1945 - PRIX DE LA JEUNE ARCHITECTURE DE LA VILLE DE LYON

(DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des actions que l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) a engagées pour faire connaître et valoriser les meilleurs "projets de fins d'études" des étudiants de l'Ecole, la Ville de Lyon souhaite organiser et remettre le prix de « la jeune architecture » pour la vingtième édition.

Cette valorisation du travail effectué par des étudiants, en fin d'études, constitue une initiative à laquelle la Ville de Lyon s'associe, marquant l'intérêt porté à l'architecture, à la qualité urbaine et à ses enjeux environnementaux plus largement. Par ailleurs, s'agissant de jeunes architectes, la reconnaissance de leur excellence par l'attribution de prix constitue un signe d'encouragement.

La promotion 2020-2021 a présenté 142 projets de fin d'études et 43 mémoires de recherche en juin 2021. Les étudiants retenus pour participer au Prix, soit 12 projets de fin d'études et 4 mémoires de recherche, ont obtenu les meilleures notes de leurs domaines d'études de master respectifs.

Le jury s'est réuni le 28 mars 2022 pour élire les lauréats du Prix de la jeune architecture 2021 et attribuer six prix dans les catégories suivantes :

- Catégorie « Architecture, Héritage et Durabilité » ;
- Catégorie « Architecture Alternative, Stratégie et Pratiques Emergentes » : deux prix (dont un prix spécial du Jury) ;
- Catégorie « Architecture, Métropoles et Territoires Habités » ;
- Catégorie « Architecture et Transitions Ecoconstructives » ;
- Catégorie « Recherche » ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sûreté ;

### **DELIBERE**

- 1- M. le Maire est autorisé à décerner les prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon.
- 2- Une somme de 1 000 euros sera versée, respectivement, aux lauréats des six prix.

- 3- La dépense de 6 000 euros sera financée sur les crédits inscrits au budget 2022 et sera imputée à la nature 65132, fonction 510, ligne de crédit n° 41386, programme GESDDS, opération GESDDS01, code service 43400.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET